

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL636

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 26

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« lui rembourser »

les mots :

« rembourser à cette collectivité ou cet établissement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.